

# PROJET ÉDUCATIF 2023-2027



Centre  
de services scolaire  
des Draveurs

Québec



## **Mot de la direction de l'école et du président du conseil d'établissement de l'école de Touraine**

C'est avec plaisir et fierté que nous vous présentons le projet éducatif de l'école de Touraine pour les années 2023-2027.

A l'école de Touraine, l'implication du personnel nous permet d'offrir, à chaque élève, l'encadrement, l'accompagnement et les suivis nécessaires pour sa réussite. A travers les activités éducatives, sportives et culturelles qui lui sont offertes, nos élèves peuvent s'épanouir, s'engager pleinement dans leur parcours scolaire.

En juin 2023, le conseil d'établissement a pris connaissance du bilan du projet éducatif, lors du séance tenante.

Pour les cibles visant les élèves de 6<sup>e</sup> année, nous constatons une légère baisse à l'épreuve obligatoire en lecture, toutefois une augmentation du taux de réussite à l'épreuve obligatoire en résoudre.

Pour la cible visant les élèves de la 4<sup>e</sup> année, la cible fixée pour le taux de réussite à l'épreuve obligatoire a été dépassée. Pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle, des défis sont à relever en lecture.

Nous tenons à remercier tout le personnel enseignants, le personnel de soutien, le personnel professionnel, le personnel du service de garde et le comité de pilotage du projet éducatif.

Nous tenons également à souligner la collaboration des partenaires de la communauté éducative, les organismes communautaires, les équipes complémentaires du CSSD ainsi que les parents ayant participé aux différentes consultations.

Nous remercions tous les membres du conseil d'établissement pour leur contribution. Ils font preuve d'un véritable souci de la poursuite des objectifs de l'école et du bien-être de ses élèves, dans un bel esprit d'ouverture, de collaboration et de générosité.

Merci de votre contribution à la réussite de nos enfants.

Julie Régimbald  
Directrice

Jean-François LaBrosse  
Président du conseil d'établissement



# Table des matières

1. Mot de la direction
2. Mise en contexte
3. Modalités d'élaboration
4. Mission, vision et valeurs
5. Portrait de l'école
6. Enjeux, orientation, objectifs, indicateurs et cible propres à l'établissement
7. Signature et résolution du conseil d'établissement
8. Annexe 1 : Encadrement légaux



## Mise en contexte

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître, à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement, les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite scolaire et éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

Élaboré avec en toile de fond le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du CSSD, le projet éducatif de l'école de Touraine est ancré dans la réalité qui lui est propre. Il reflète les caractéristiques et les besoins des élèves qui la fréquentent et répond aux attentes formulées par le milieu au regard de la réussite de tous les élèves. Résultant d'un consensus, il a été élaboré et mis en œuvre en collaboration avec la communauté éducative qui gravite autour des élèves : les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement et les représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

S'appuyant sur des piliers tels que la collaboration, la cohérence des interventions ainsi que le soutien à l'enseignant en salle de classe, l'école de Touraine mise sur les compétences de son personnel, les forces de ses réseaux et de ses partenaires ainsi que la recherche de l'amélioration continue pour la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs du projet éducatif 2023-2027.

# Modalités d'élaboration

Pendant l'année scolaire 2022-2023, l'ensemble de l'équipe-école de [l'école de Touraine](#) a participé à l'élaboration de la mission, de la vision, des valeurs, de l'analyse de l'environnement et de la détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles.

Aux fins de l'analyse de l'environnement interne et externe de l'établissement et de concert avec la direction d'établissement, le conseil d'établissement a été appelé à mener diverses consultations auprès de tous les acteurs intéressés par la réussite éducative des élèves. Ainsi, à partir des données recueillies, les facteurs jugés significatifs au regard des besoins, des attentes et des préoccupations majeures du milieu ont été exposés sous la forme de forces, faiblesses, menaces et opportunités. L'analyse de l'environnement qui a permis de reconnaître tant les forces que les zones de vulnérabilité a situé l'établissement par rapport aux orientations, aux objectifs et aux cibles établis par le ministre en vertu de l'article 459.2 de la LIP.

C'est ainsi que la détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, indicateurs et cibles ont reposé sur l'analyse de ses environnements externe et interne. Servant à structurer les orientations, les enjeux ont été déterminés à partir de ceux du PEVR du Centre de services scolaire des Draveurs et du plan stratégique du ministère de l'Éducation. Affirmant les intentions qui permettront de réaliser la mission, les orientations, quant à elles, ont mené à la rédaction d'objectifs qui constituent des engagements prioritaires face à des vulnérabilités identifiées lors de l'analyse.

Enfin, afin d'être en mesure d'évaluer le progrès accompli en vue de l'atteinte de l'objectif qui est représenté par une cible à atteindre (résultat visé), des indicateurs ont été identifiés et différentes analyses et consultations ont été faites.



# Mission, visions, valeurs

## La réussite pour tous!

### Une mission claire et précise

Afin que ce projet éducatif soit pertinent et efficace, il doit reposer sur des assises solides que constituent la mission, son énoncé de vision et ses valeurs organisationnelles.

L'école a pour mission, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. À l'école de Touraine, nous voulons former des élèves entreprenants, impliqués, épanouis et capable de réfléchir tant sur le plan personnel que sur le plan social.

### Une vision commune

Cette mission se traduit par la vision de l'ensemble du personnel de [l'école de Touraine](#). L'école tend, par sa façon de faire, à développer la compétence des élèves tout en les aidant à construire leur identité. Nous offrons un environnement éducatif des plus stimulants, favorisant le développement et la réussite de chacun de nos élèves. Notre travail collaboratif ainsi que la cohérence et la diversité de nos pratiques d'enseignement et d'intervention se reflètent à travers nos décisions et nos actions accompagnant chacun dans sa réussite et son développement.

Les choix reliés à notre projet éducatif ne sont pas l'effet du hasard. Ils s'inscrivent, au contraire, dans un système cohérent de pensée et de gestion, principalement conditionné par nos valeurs choisies et réfléchies.

### Valeurs partagées

1. BIENVEILLANCE
2. ENGAGEMENT
3. COLLABORATION



# Portrait de l'école

**L'école de Touraine** fait partie du Centre de services scolaire des Draveurs. Elle accueille une clientèle d'environ 300 élèves et compte plus d'une cinquante de membres du personnel. Nous offrons des services d'enseignement préscolaire, primaire. L'école de Touraine est située au cœur du centre-ville de Gatineau, secteur Touraine

Le portrait socioéconomique de l'école se caractérise par un indice de milieu socioéconomique (IMSE) de 8 et un indice du seuil de faible revenu (SFR) de 8. Nous comptons plus d'une cinquantaine d'élèves qui reçoivent un service en francisation. Au cours des années, plusieurs familles d'origines diverses ont choisi d'établir leur foyer dans le quartier de Touraine.

En plus des enseignants et des enseignants spécialistes, nous organisons des services complémentaires offerts par des enseignants orthopédagogues et des orthopédagogues. Le soutien particulier de certains élèves et le soutien en aide à l'apprentissage sont assurés par l'équipe d'intervention composée de techniciens en éducation spécialisée et de préposés aux élèves handicapés. Le service de garde de l'école, accueille sur une base régulière, plus de 170 élèves pour lesquels sont planifiés et organisés des jeux et des activités dès 7h le matin jusqu'à 17h30.

**Culture collaborative** - Depuis quelques années, notre école favorise les communautés d'apprentissage collaboratives. Celles-ci favorisent les échanges et réduisent l'isolement des enseignants. Les communautés de pratiques permettent également d'unir ou d'établir collectivement des objectifs et de mettre en œuvre des plans d'action afin de diminuer les vulnérabilités des apprentissages des élèves. Le personnel enseignant est ainsi appelé à participer à l'effort collectif qui vise à améliorer l'école dans sa capacité à aider tous les élèves à apprendre efficacement.

Nous souhaitons poursuivre d'offrir à nos élèves une variété d'activités parascolaires pendant la période du dîner, nous créons ainsi un milieu de vie plus stimulant et engageant où le sentiment d'appartenance se développe.

Plusieurs activités telles que *les Choralies, le Carnaval, les olympiades, le cross-country et le déjeuner de Noël* font la fierté de l'école depuis plusieurs années. De plus, l'arbre des bons coups et la remise des méritas sont des moyens utilisés pour valoriser les élèves et pour les inciter à persévérer.



Nous collaborons avec plusieurs organismes communautaires du quartier de Touraine qui sont très impliqués au sein de l'école. Ils contribuent financièrement et activement au développement de multiples projets visant à promouvoir l'épanouissement des élèves et cela depuis plusieurs années. Un banc de l'amitié a été installé dans la cour de l'école en mémoire de ce partenariat avec la communauté.

# En jeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

**Enjeu : La réussite de tous les élèves**

**Orientation : Augmenter les compétences en lecture**

Zone de vulnérabilité : Résultats légèrement à la baisse à l'épreuve obligatoire

Objectif	Indicateur	Cibles
Augmenter le taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture, en langue d'enseignement, de la 4e année du primaire.	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture 4 <sup>e</sup> année.	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture à 88 % pour les élèves de la 4 <sup>e</sup> année du primaire d'ici 2027.

**Enjeu : Le bien-être physique et psychologique des élèves**

**Orientation : Assurer aux élèves un milieu de vie sain et sécuritaire**

*Promouvoir les valeurs de l'école afin d'augmenter le bien-être physique et psychologique de tous les élèves.*

Objectif	Indicateur	Cibles
Augmenter le nombre de bons coups mensuel en lien avec les valeurs de bienveillance, d'engagement et de collaboration pour tous les élèves de l'école.	Les bons coups mensuellement.	En moyenne, 50 bons coups de bienveillance, d'engagement et de la collaboration par mois.

**Enjeu: Implantation d'une culture du numérique**

**Orientation : Favoriser le développement des compétences numériques du personnel enseignant et des élèves**

Augmenter l'habileté des élèves en pédago numérique.

Objectif	Indicateur	Cibles
Augmenter le nombre d'initiatives numériques en salle de classe pour tous les élèves.	Nombre d'initiatives numériques.	4 initiatives numériques par classe, d'ici 2027.



# Signature et résolution du conseil d'établissement

CONSIDÉRANT que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent (LIP, articles 37 et 97.1) :

- la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
- les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;
- les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
- la périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école (ou du centre), voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue (LIP, article 74) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement, tout au long du processus d'élaboration du projet éducatif, a favorisé la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire (LIP, article 74) ;



Il est proposé par madame/monsieur, \_\_\_\_\_, membre du conseil d'établissement que le projet éducatif 2023-2027 de l'école de Touraine soit adopté.

Approuvé : Réunion d'équipe du mercredi 7 février 2024  
Résolution: CE-05-02-2024

# Annexe 1

## Encadrements légaux

La Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. c. 1-13.3) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
  - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;
  - Les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
  - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles ;
  - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire ;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

